

# Planète Exil

**Politique d'asile: pourquoi le pacte européen est inhumain.**

Page 12

**Lampedusa: documenter le pouvoir et l'arbitraire.**

Page 14



**Garde d'enfants & Co.: comment la Suisse intègre les femmes?**

Page 16

**Engagement: « Mon expérience de l'exil m'est très utile. »**

Page 20



## Grandir en toute insouciance même après l'exil



Chère lectrice, cher lecteur,

Planète Exil fait peau neuve ! Nous continuerons de vous informer quatre fois par an, mais dans un format compact, pratique et illustré. Nous explorons les diverses facettes du domaine de l'exil et de l'asile dans de nouvelles rubriques réparties sur 24 pages. Nous présentons les préoccupations et la réalité de vie des personnes réfugiées, les expériences et les idées de femmes et d'hommes engagé-e-s de la société civile ou les expertises de spécialistes sur des questions relatives à l'asile. Nous enquêtons sur les pays d'origine et vous suggérons nos contenus sur la politique et le droit en matière d'asile. Pour chaque numéro, nous fouillons dans les archives de l'OSAR et éclairons des questions propres à l'asile dans des structures de pensée philosophiques. Nous livrons également des informations sur le droit d'asile et le droit des étrangers ainsi que sur notre offre éducative.

Peut-être vous interrogez-vous sur l'utilité d'un nouveau concept dans un contexte politique aussi tendu dans le domaine. Avec ce magazine, nous voulons transmettre de bons arguments en faveur d'une politique humaine en matière d'asile et les bases nécessaires pour s'y retrouver dans le maquis des demi-vérités, le b.a.-ba de débats productifs et constructifs. Et avec son nouvel habit graphique, l'émerveillement, la joie et la sensibilité ne sont pas en reste.

Ma phrase préférée dans le magazine :

**« L'intégration, c'est pour moi la fusion de toutes les valeurs culturelles qui nous font grandir dans notre humanité. »** (p. 9)

Cordialement,

Barbara Graf Mousa  
Responsable de rédaction Planète Exil

**Vous trouverez sur notre site web des informations mises à jour sur le droit et la politique d'asile ainsi que des informations de fond et des commentaires.**



➔ [osar.ch](https://osar.ch)



## Symposium sur l'asile consacré à la société civile

Plus de 360 personnes issues de la société civile, de l'administration et des milieux scientifique et politique ont participé les 2 et 3 mai à la neuvième édition du Symposium suisse sur l'asile, dédiée à l'engagement de la société civile dans le domaine de l'aide aux personnes réfugiées. Le Symposium est organisé tous les deux ans par l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Le conseiller fédéral Beat Jans faisait partie des personnes invitées cette année.

➔ [osar.ch/symposium-asile-bilan](https://osar.ch/symposium-asile-bilan)

## Étude sur l'aide sociale en matière d'asile

Une étude montre un lien de causalité entre le montant de l'aide sociale octroyée aux personnes réfugiées et le nombre d'infractions. Lorsque les cantons versent une aide sociale plus importante aux personnes, les infractions mineures et liées aux stupéfiants reculent. L'idée selon laquelle une aide sociale peu élevée incite à chercher un travail demeure infondée.



➔ [osar.ch/etude-aide-sociale](https://osar.ch/etude-aide-sociale)

NEWSFLASH



### IMPRESSUM

**Édition Planète Exil:** Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Weyermannsstrasse 10, Case postale, 3001 Berne  
**Téléphone:** 031 370 75 75 **Courriel:** [info@osar.ch](mailto:info@osar.ch) **Site web:** [www.osar.ch](https://www.osar.ch)  
**Tirage de ce numéro:** 7150 **Rédaction:** Barbara Graf Mousa (responsable), Heike Bachmann, Lucia Della Torre, Cihan Dilber, Virginie Jaquet, Jeannine König, Oliver Lüthi, Raphael Rast, Katharina Rilling, Esther Müller, Ayante Muuse, Daniela Rohleder, Stephanie Rohrbach, Azdin Sadik, Fabian Schmid **Traductions:** a lingu **Mise en page:** Baptiste Babey  
**Concept:** Studio Edit GmbH, Katharina Rilling, Peter Kruppa  
**Impression:** rubmedia AG, Wabern/Berne

Le magazine Planète Exil de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés paraît quatre fois par année. Pour nos donatrices et donateurs, le montant de l'abonnement annuel au magazine, qui s'élève à cinq francs, est inclus dans leur don.

**Dons**  
 IBAN: CH92 0900 0000 3000 1085 7  
 TWINT:



Votre don entre de bonnes mains  
 bonnes mains.

## Améliorer l'intégration professionnelle pour toutes et tous

Selon la Confédération et les cantons, l'intégration professionnelle des personnes réfugiées bénéficiant du statut S doit être plus rapide. L'OSAR salue sur le principe ces efforts, mais demande que les personnes déplacées par la guerre venant d'autres pays ne soient pas davantage pénalisées.

➔ [osar.ch/integration-professionnelle-statut-s](https://osar.ch/integration-professionnelle-statut-s)



*Légende originale : « Bien qu'il aille toujours à l'école pour le moment, son avenir l'inquiète : que va-t-il devenir ? Le service d'assistance aux personnes réfugiées le conseille. »*

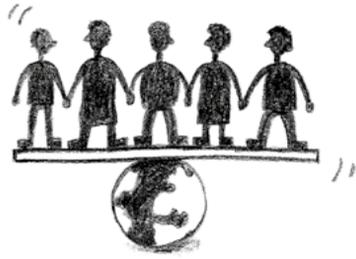
## 1939-1945

Quelque 10 500 enfants et jeunes réfugié-e-s vivent en Suisse entre 1939 et 1945, dont 6170 ont entre six et seize ans. L'école est obligatoire. Même si ces enfants sont arrivé-e-s avec leurs parents, nombre des plus âgé-e-s se retrouvent en famille d'accueil ou en foyer, au nom du bien de l'enfant. Les garçons peuvent suivre un apprentissage à partir de la fin 1941 et les filles à partir de 1942, de préférence dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat ou des travaux ménagers. Des stages professionnels entendent également les préparer à la vie d'après-guerre, une vie hors de Suisse, qui se définit comme « pays de transit ». Les jeunes sont encadré-e-s par diverses œuvres d'entraide, dont la majorité sont membres de la Schweizerische Zentralstelle für Flüchtlingshilfe (SZF), fondée en 1936 et aujourd'hui devenue l'OSAR.

**Aujourd'hui, les enfants et les adolescent-e-s qui ont fui seul-e-s sont hébergé-e-s et encadré-e-s de manières diverses.**

→ **Plus d'informations dans le focus, pages 5-10.**

\_\_\_\_\_ **Esther Müller,**  
historienne et journaliste RP



PHILOSOPHIE

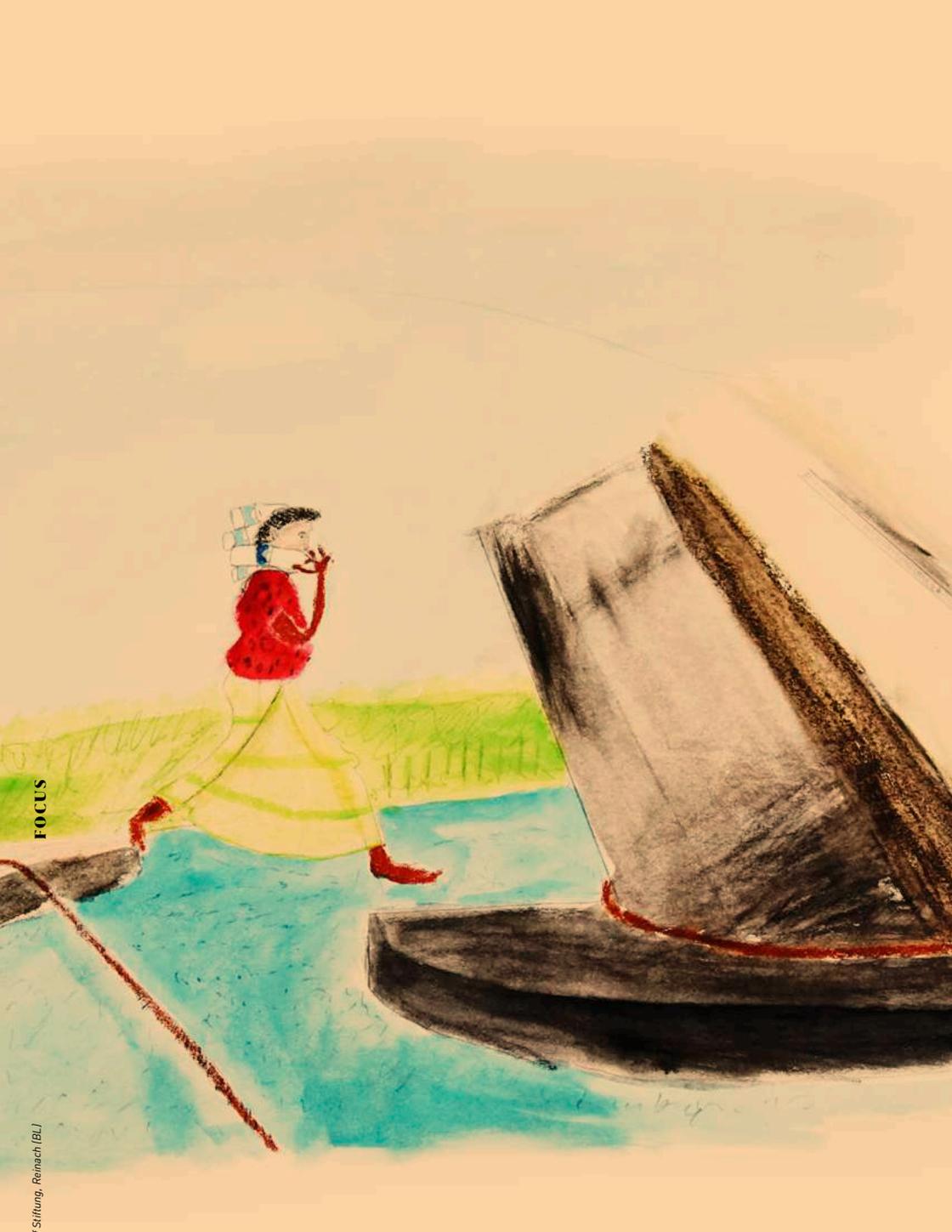
## De la nécessité de défendre la dignité humaine

La Déclaration universelle des droits de l'homme énonce que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». Certain-e-s y voient deux éléments qui s'additionnent, arguant qu'on entend par dignité humaine l'égalité de tous les êtres humains et que de cette égalité résultent des droits égaux.

Pour d'autres, ces éléments se conditionnent : c'est parce que les êtres humains naissent égaux en dignité qu'ils jouissent de droits humains. Cette seconde thèse voit les droits humains comme des droits moraux universels.

Cette idée trouve son plus célèbre défenseur en la personne d'Emmanuel Kant (1724-1804). Sa définition de la dignité humaine n'est consacrée dans aucun texte de loi, car elle ne fonde pas des lois, mais des droits moraux – des droits à la lumière desquels on peut apprécier les lois. Renoncer à la dignité humaine, c'est moins une perte pour la dignité elle-même qu'une perte des droits humains moraux universels, situés au-dessus des lois.

\_\_\_\_\_ **Jeannine König,**  
responsable Relations publiques à l'OSAR, a étudié la philosophie, spécialisation éthique.



FOCUS

Illustration : © Artiste A.S., Erlenhof Stiftung, Reinach (BL)

FOCUS

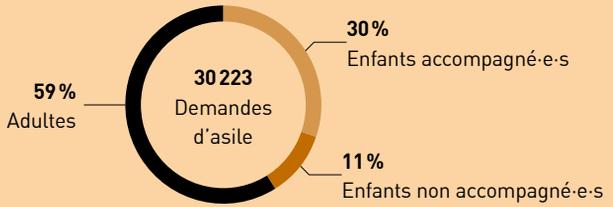
# L'enfance protégée

**10,8 %**

C'est le taux de demandes d'asile émanant d'enfants non accompagnés (RMNA). Il n'y a pas que le nombre absolu de RMNA qui augmente, mais aussi la part relative de demandes d'asile déposées par des RMNA par rapport au nombre total.

**3721**

C'est le nombre d'enfants non accompagnés qui sont arrivés en Suisse en 2023. Le nombre de personnes requérantes d'asile mineures non accompagnées a bondi ces dernières années.



**41 %**

C'est la part de demandes d'asile émanant d'enfants accompagnés ou non par rapport au nombre total de demandes en Suisse.



### Quelques mots d'introduction

L'image illustrant la section Focus de ce numéro en page 5 est l'une des nombreuses réalisations créées par des requérant·e·s d'asile âgé·e·s de 16 à 18 ans lors d'un cours de dessin. Ces jeunes artistes vivaient ou vivent encore au centre de premier accueil pour personnes requérantes d'asile mineures non accompagnées de la fondation Erlenhof à Reinach, dans le canton de Bâle-Campagne (voir aussi p. 9). La plupart n'ont pas encore passé leur audition.

Vous souhaitez en savoir plus ? Suivez ce lien pour admirer l'exposition itinérante : [osar.ch/dessins-enfants](https://osar.ch/dessins-enfants)

# Grandir en toute insouciance

**Une enfance heureuse nous façonne jusqu'à l'âge adulte. Or, créer les conditions qui permettent aux enfants de s'épanouir est souvent très difficile dans le contexte de l'exil. La Suisse doit prendre ses responsabilités.**



OLIVER LÜTHI, RESPONSABLE COMMUNICATION À L'OSAR

**L**a première phase de la vie est déterminante pour le développement physique, psychique et social. Les personnes qui ont grandi dans un cadre protecteur sont souvent en meilleure santé, sont plus heureuses et réussissent mieux à l'âge adulte que celles qui ont eu moins de chance pendant leurs jeunes années. Tel est précisément le cas de la plupart des enfants réfugié-e-s, car souvent les expériences traumatisantes vécues avant ou pendant l'exil pèsent sur leur qualité de vie pendant le restant de leur existence. Les enfants qui ont fui leur pays ont donc un besoin de protection particulier et le droit suisse en matière d'asile prévoit des mesures spécifiques d'encadrement et de soutien. Pendant la procédure d'asile, les enfants non accompagné-e-s disposent généralement d'un hébergement non mixte, séparé des adultes, et ont également le droit à une personne de confiance qui les accompagne, les soutient et les représente. Leurs demandes d'asile doivent par ailleurs être traitées en priorité. De beaux principes, hélas pas toujours mis en pratique. Il arrive que les enfants, surtout plus âgé-e-s, soient moins bien encadré-e-s et hébergé-e-s dans un lieu reculé sans être nécessairement séparé-e-s des adultes. Il manque par ailleurs souvent de personnel et de spécialistes du domaine socio-éducatif et les droits consacrés dans la Convention relative aux droits de l'enfant ne peuvent pas toujours être respectés. Cette situation est inacceptable. Les enfants réfugié-e-s aussi doivent bénéficier d'une chance équitable. La Suisse doit tout mettre en œuvre pour leur offrir un bon départ dans notre pays, ainsi qu'un accompagnement et un soutien adéquats.

FOCUS

Illustration : Camille Isler



15 JUN 2024

## Journée du réfugié

Les droits des enfants et des jeunes réfugié-e-s isolé-e-s ne sont pas toujours pleinement respectés, surtout lorsque le nombre de demandes d'asile est élevé. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) consacre la campagne 2024 de la Journée nationale du réfugié, qui se tiendra le samedi 15 juin, aux enfants ayant demandé l'asile en Suisse. Les organisations membres de l'OSAR ainsi qu'un grand nombre de bénévoles et de personnes engagées de toute la Suisse y prendront part.

➤ [journeedefugee.ch](http://journeedefugee.ch)



# Enfants vulnérables

**De quoi les enfants en quête de protection ont-ils besoin d'un point de vue psychologique et socio-pédagogique ? Quels sont leurs droits dans le domaine de l'asile ? Trois spécialistes en parlent.**

PAR BARBARA GRAF MOUSA, RÉDACTRICE À L'OSAR



## Le psychothérapeute

### Silvan Holzer, qu'arrive-t-il sur le plan psychologique aux enfants et aux jeunes qui doivent quitter leur famille ?

Que cette séparation ait lieu de leur propre initiative ou à la suite d'une décision au sein de la famille, elle creuse toujours une grave fracture dans leur vie. Les enfants et les jeunes concernés perdent de façon souvent brusque et inattendue des êtres qui leur offraient jusque-là une sécurité, un appui et une orientation dans un rapport de confiance. Une telle perte peut engendrer un surmenage, un sentiment d'impuissance et une perte de repères et est souvent corrélée à un stress intense.

### Quel effet les auditions ont-elles sur les enfants et les jeunes ?

Il est extrêmement éprouvant et humiliant pour les enfants et les jeunes de raconter les détails les plus intimes d'expériences traumatisantes en présence de plusieurs personnes inconnues, en se voyant en plus parfois poser des questions critiques à répétition. Cela peut passer pour de la méfiance à leurs yeux et les blesser. Une situation de stress aussi intense peut aussi affecter la mémoire.

### Peut-on préparer les personnes mineures à leur audition ?

Le côté très méthodique de ces entretiens les agace et peut parfois être perçu à tort comme un désintérêt. Il faut leur expliquer pourquoi l'entretien se déroule de cette manière et pourquoi les questions sont posées de façon rationnelle en laissant en apparence peu de place à l'empathie. Une préparation visualisée et axée sur les actions et les expériences les aiderait. L'expérience le prouve, une collaboration interdisciplinaire soulage et aide toutes les personnes impliquées.

*Silvan Holzer est psychothérapeute spécialisé dans la migration et les troubles post-traumatiques, psychologue d'urgence et superviseur. Il travaille depuis plus de 15 ans avec des jeunes issu-e-s de la migration, en institution et à titre indépendant, et transmet également ses connaissances spécialisées lors des formations de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR).*

Lisez l'interview complète de Silvan Holzer sur notre site web.



➔ [osar.ch/enfants-refugiees-seules](https://osar.ch/enfants-refugiees-seules)



## L'éducatrice sociale

### Qu'est-ce qui compte le plus dans l'hébergement ?

La sécurité. Les jeunes personnes qui arrivent chez nous ont passé des mois voire des années dans l'incertitude, l'insécurité et la tourmente. Nous souhaitons qu'elles se sentent en sécurité chez nous et puissent être admises dans la société.

### Comment reconnaître et encourager le potentiel des enfants et des jeunes qui ont pris seul·e·s la route de l'exil ?

Leurs potentiels sont multiples et s'expriment de multiples façons, moyennant du temps et un environnement de confiance. Il est important pour cela que le personnel encadrant, les curateur·trice·s et les enseignant·e·s s'investissent. S'il y a parmi les jeunes un talent sportif, il faut par exemple trouver un club et discuter des moyens financiers. De nombreux facteurs entrent en ligne de compte, qu'il faut coordonner pour stabiliser le nouveau réseau qui se met en place.

FOCUS

### Quels sont les facteurs de succès du parcours d'intégration ?

Le temps et le courage d'expérimenter et de changer. Il faut vouloir accompagner les jeunes dans leur cheminement vers l'égalité, l'autonomie et la capacité d'agir puis leur lâcher la main même si, souvent, ce moment semble arriver trop tôt. Il est très important d'avoir conscience de sa culture et de ses valeurs. En transmettant avec respect cette attitude intérieure aux jeunes, nous leur permettons d'y prendre part. L'intégration, c'est pour moi la fusion de toutes les valeurs culturelles qui nous font grandir dans notre humanité.

\_\_\_\_\_ **Deborah Di Micco** est éducatrice sociale et travaille avec des personnes mineures non accompagnées depuis 2015. Elle dirige actuellement le domaine Asile de la fondation Erlenhof à Reinach (Bâle-Campagne).

## Erlenhof: l'identité professionnelle soignée

La fondation Erlenhof est une organisation pour les adolescent·e·s à partir de douze ans et les jeunes adultes qui ont besoin de soutien dans leur intégration. L'Erlenhof coordonne des thèmes tels que le logement, le niveau secondaire et les offres transitoires, la qualification professionnelle dans 18 entreprises de formation, l'intégration professionnelle, la thérapie, le conseil, l'accompagnement et les loisirs. Les offres sont fournies sur le site entre Reinach et Therwil ainsi que sur douze sites dans la région du nord-ouest de la Suisse.

### Tout le monde y gagne

La fondation Erlenhof possède un vaste réseau de 160 entreprises partenaires qui peuvent aussi offrir des places d'apprentissage aux jeunes non accompagné·e·s en procédure d'asile. En cas de difficultés, l'équipe d'Erlenhof accompagne et soutient tant les jeunes que leurs maîtres et maîtresses d'apprentissage. Ces longues relations de confiance portent chaque année leurs fruits.

**« La fondation Erlenhof entend engager dans les cinq à dix ans qui viennent environ 10 % de personnes ayant connu l'exil, et arrivées aujourd'hui en tant que personne réfugiée mineure non accompagnée (RMNA). C'est déjà le cas de beaucoup de personnes qui travaillent dans le milieu de l'encadrement. »**

Deborah Di Micco, responsable du domaine Asile à la fondation Erlenhof, éducatrice sociale



## La juriste

### Quelles sont les décisions prises pendant la procédure d'asile en Suisse qui concernent directement les enfants et les jeunes qui ont fui seul-e-s ?

Une fois qu'un-e enfant non accompagné-e arrive en Suisse et présente une demande d'asile, de nombreuses démarches sont entreprises dans un laps de temps relativement court. L'enfant est interrogé-e sur son âge, son histoire, son voyage et les motifs de son exil. Sur la base de son récit, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) décide s'il ou elle peut être reconnu-e comme personne réfugiée ou non. En cas de décision négative du SEM, il est toujours possible de faire appel auprès du Tribunal administratif fédéral (TAF).

### Comment les personnes requérantes d'asile mineur-e-s peuvent-ils ou elles être associé-e-s à ces décisions ?

L'article 3 et l'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant énoncent clairement que dans toute décision concernant un-e enfant, son meilleur intérêt doit toujours être la considération principale, et qu'un-e enfant a le droit d'être entendu. Concrètement, les enfants ont toujours le droit de comprendre quelles décisions sont prises à leur sujet et les adultes qui s'en occupent devraient avoir leur intérêt comme principal point de référence.

### Comment leur droit d'être entendu peut-il être respecté ?

Les capacités narratives et mémorielles d'un-e enfant évoluent avec l'âge. Il est important que les questions posées tiennent compte de ces capacités en évolution et que l'atmosphère de l'audition soit toujours neutre et bienveillante envers l'enfant.

\_\_\_\_\_ **Dr Lucia Della Torre** est juriste à l'OSAR et experte en matière d'enfants dans le domaine de l'asile.



FOCUS

## En ligne: vidéos, histoires et informations

Vous trouverez sur notre page web consacrée à la campagne [7 journeedefugie.ch](https://journeedefugie.ch) de nombreuses informations de fond, des vidéos et une carte répertoriant les événements organisés dans toute la Suisse pour la Journée du réfugié du 15 juin 2024.



Hier mineur isolé, aujourd'hui charpentier  
[7 osar.ch/kokob](https://osar.ch/kokob)



Nouvelle vie d'assistante en soins et santé communautaire  
[7 osar.ch/nakfa](https://osar.ch/nakfa)



Notre engagement pour le respect des droits de l'enfant  
[7 osar.ch/video-explicative](https://osar.ch/video-explicative)



Photos et vidéos: Stephan Herrmann/Coupsdeeil

# Pourquoi les enfants ont leur place en famille

**L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) préconise l'hébergement en famille d'accueil des personnes requérantes d'asile mineures non accompagnées.**



1

## Respect de la vie privée

Les grandes structures collectives ne disposent ni d'espaces calmes ni d'une structure de prise en charge sensible aux genres et adaptée aux besoins individuels des enfants et des jeunes personnes réfugié-e-s.

## Répit et orientation

L'hébergement en famille d'accueil offre du répit et une orientation, ainsi qu'un système rassurant de personnes de référence, deux conditions clés d'un bon développement.

2



3

## Participation à la vie sociale

Un cadre de vie familial offre aux jeunes personnes réfugiées un accès simplifié à la langue et donc à la vie sociale, ce qui les rend visibles, leur donne une voix, la possibilité de la faire entendre et renforce leur efficacité personnelle.

## Barrage à l'isolement et à la discrimination

L'accueil et l'intégration au sein de structures familiales contrecarrent l'isolement, sensibilisent la population et envoient un signal en faveur de la solidarité et contre la discrimination.

4



5

## Ponts vers l'avenir

Les familles d'accueil construisent des ponts pour l'avenir social et professionnel des enfants et des jeunes. Une démarche collective dans laquelle tout le monde grandit.





POLITIQUE MIGRATOIRE EUROPÉENNE

# Droits des personnes en quête de protection

**Avec la réforme complète de sa politique en matière d'asile et de migration, l'Union européenne (UE) mise sur la dissuasion et le cloisonnement plutôt que sur la résolution des problèmes actuels. Aux dépens des personnes en quête de protection et de leurs droits.**

PAR FABIAN SCHMID, CONSEILLER TECHNIQUE POLITIQUE EUROPE À L'OSAR

**L**e pacte de l'UE sur l'asile et la migration prévoit un ensemble complet de nouveaux actes législatifs qui réforment en profondeur la gestion des arrivées de personnes réfugiées dans l'UE. Après avoir accompagné les négociations de près et souligné à maintes reprises les aspects problématiques du train de réformes, l'Organisation suisse d'aide aux

réfugiés (OSAR) est déçue mais peu surprise du résultat final, reflet du plus petit dénominateur commun dans la politique européenne.

## **Procédures aux frontières extérieures**

Pour la population suisse, l'espace Schengen implique avant tout la liberté de voyager en Europe. Or, la politique européenne en matière

Des perspectives à la frontière ? Camp de personnes réfugiées à Idomeni, à la frontière gréco-macédonienne.

## Pourquoi la Suisse est en partie concernée

**La Suisse est un État associé de Schengen et Dublin depuis**

**2008. Elle a le droit de participer au développement des règles Schengen et Dublin, mais elle est tenue de reprendre les nouveaux actes législatifs de l'UE dans ces domaines. L'UE réglemente toutefois certaines questions liées à l'asile et à la migration hors de ce cadre et donc sans la participation de la Suisse, tel que le mécanisme de solidarité prévu par le pacte de l'UE notamment. L'OSAR estime donc que la Suisse devrait y participer volontairement.**

des systèmes saturés, mais cela permettra aux États de s'affranchir de leurs responsabilités en payant un forfait plutôt qu'en accueillant les personnes.

Ce mécanisme de redistribution reste en outre une exception applicable uniquement à un nombre restreint de personnes requérantes d'asile. Le principe du système Dublin, selon lequel un État où une personne requérante d'asile est entrée en premier est responsable de sa demande d'asile, est largement maintenu. Il se pourrait donc qu'au final, la pression pesant sur des pays comme l'Italie ou la Grèce augmente encore au lieu de diminuer. On est loin d'une solidarité entre États, et encore plus d'une véritable solidarité envers les personnes en quête de protection.

### Le rôle de la Suisse

La Suisse ne sera liée que par une partie de la réforme (voir encadré), qui n'inclut pas les procédures aux frontières, mais bien le filtrage. L'OSAR a toutefois appelé le Conseil fédéral à participer volontairement au mécanisme de solidarité et de redistribution des personnes en quête de protection. La Suisse doit en outre davantage exercer son droit à entrer volontairement en matière sur une demande d'asile lorsqu'une personne se trouve déjà sur son territoire. Mais surtout, l'OSAR appelle à une plus grande solidarité envers les personnes en quête de protection. Face à un pacte derrière lequel l'Europe pourra se barricader encore un peu plus, la Suisse doit créer plus de voies d'accès régulières permettant aux personnes en quête de protection d'entrer en Suisse en toute sécurité.

d'asile et de migration est focalisée sur les frontières extérieures de Schengen, où le pacte de l'UE dresse de nouvelles barrières sur la route des personnes réfugiées en quête de protection ou pour le moins d'une procédure d'asile équitable.

Avec ce pacte, les personnes requérantes d'asile seront systématiquement arrêtées aux frontières extérieures et interrogées sur leur nationalité et sur la route empruntée. Ce filtrage sera déjà suivi d'un premier tri : toute personne dont la demande d'asile a peu de chances d'aboutir d'après les informations qu'elle a fournies n'aura plus droit qu'à une procédure accélérée, dite procédure aux frontières, ayant de facto lieu dans des conditions de détention et avec des possibilités de protection juridique limitées.

Cela fait des années que l'OSAR et sa faïtière européenne, l'European Council on Refugees and Exiles (ECRE), alertent contre le risque concret de camps de misère et d'une hausse des violations des droits humains aux frontières extérieures de Schengen.

### La solidarité, mais envers qui ?

L'UE affirme que le renforcement de ses frontières extérieures favorisera la solidarité à l'intérieur de l'Europe. C'est ainsi qu'en cas d'arrivées particulièrement nombreuses en Italie, par exemple, une nouvelle clé de répartition contraindra les autres États comme l'Allemagne, la Belgique ou la Suède à reprendre une partie des personnes requérantes d'asile et à mener leur procédure d'asile chez eux. Un mécanisme louable sur le fond puisque les personnes réfugiées sont les premières victimes

ENGAGEMENT CIVIL À LAMPEDUSA

# L'îlot Maldusa

**Active à Lampedusa et à Palerme en Sicile, l'association culturelle Maldusa recense avec son propre bateau les violences commises aux frontières terrestres et maritimes le long des routes de la Méditerranée. Felice Rosa coordonne la station de Lampedusa et explique les objectifs de l'association dans un entretien.**

PAR VIRGINIE JAQUET, RÉDACTRICE À L'OSAR

**La route de la Libye** est empruntée par des personnes venant du Bangladesh, de Somalie, d'Érythrée, du Soudan, d'Égypte et de Syrie et par des Palestiniens vivant en Syrie. Toutes ces personnes traversent généralement dans des barques ou des canots pneumatiques, parfois aussi sur de grands bateaux de pêche avec plus de 200 personnes à bord.

**La route de la Tunisie** est empruntée par des personnes de Gambie, du Cameroun, du Nigeria, de Guinée et de Sierra Leone sur des embarcations en fer, auxquelles s'ajoute depuis quelque temps un très grand nombre de personnes tunisiennes dans des barques.

Sauvetage en mer grâce à l'aide de la population civile dans les eaux internationales, à près de 200 kilomètres des côtes libyennes.



## Que fait Maldusa à Lampedusa concrètement ?

Felice Rosa : Nous surveillons et documentons la façon dont fonctionne vraiment le point névralgique de Lampedusa. Nous contactons aussi les personnes tout juste arrivées pour leur parler de Maldusa et de notre réseau d'organisations d'aide. Outre le réseau Forum Solidaire di Lampedusa, nous sommes la seule présence civile sur place quand elles descendent de bateau. Nous soutenons, avec d'autres associations de Sicile, les capitaines accusé-e-s d'être des passeur-se-s. Nous assurons le contact avec leur famille, leur rendons visite en prison, leur apportons du courrier. Nous aidons aussi les proches qui arrivent sur l'île à identifier leurs morts.

## Pourquoi est-il important de parler de la situation à Lampedusa ?

Il est important qu'il y ait des centres d'observation autonomes non rattachés à des organismes de l'État. Avec son réseau, Maldusa vise à dénoncer les abus de pouvoir et la criminalisation causés par le mode de fonctionnement des contrôles aux frontières. Lorsqu'ils daignent en parler, les grands médias ne traitent que de façon très superficielle de ce qu'il se passe à Lampedusa.

**Selon les statistiques de l'Union européenne (UE), plus de 965 665 demandes d'asile ont été déposées dans l'un des États membres de l'UE en 2023, dont près de 84 290 en Italie. Ce chiffre pourrait être nettement plus élevé pour 2024 et se rapprocher des records de 2015 et 2016.**

## Maldusa souhaite mettre en lien les personnes qui s'engagent en mer, celles qui lancent des mouvements de solidarité et d'autres organisations qui défendent la liberté de mouvement des personnes réfugiées. Pourquoi est-ce si important ?

Beaucoup de personnes qui travaillent au sein de ces réseaux songent peu aux conséquences de la politique des frontières. Or, il est pour nous essentiel que toutes les personnes engagées sur place réfléchissent à nos actions communes pour combattre la politique actuelle. Il faut qu'elles aient toutes objectivement conscience que ce n'est pas le militant blanc ou la militante blanche qui compte ici, mais les personnes sur les embarcations ou face à des grilles. Ce sont elles le principal sujet politique de la lutte contre cette politique des frontières inhumaine. Nous devons donc sans cesse réévaluer les priorités de notre organisation pour pouvoir créer les espaces nécessaires de solidarité et de lutte, et aménager des pratiques horizontales et collectives.

## Où est-il particulièrement urgent d'agir ?

Nous devons examiner de très près la façon dont travaillent les institutions et les autorités. Souvent, les pratiques de la police ne sont pas réglementées. Il arrive fréquemment qu'à leur arrivée, les personnes réfugiées signent des documents qui les desservent, car elles sont à la merci du pouvoir et de l'arbitraire. Concernant la situation à Lampedusa, nous devons sans cesse rappeler que le point névralgique peut accueillir au maximum 390 personnes.

**Felice Rosa** est l'une des deux personnes qui gèrent Maldusa à Lampedusa. Maldusa regroupe des activistes qui s'engagent pour les personnes migrantes en organisant des actions de recherche, de sauvetage et en faisant preuve de solidarité.

➔ [maldusa.org](http://maldusa.org)

# L'intégration n'est pas qu'une question de travail

**Toutes les personnes qui vivent en Suisse doivent avoir la possibilité de participer à la société, quel que soit leur pays d'origine. C'est pour cette raison que l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) s'engage en faveur d'un encouragement global de l'intégration et de la suppression des obstacles structurels.**

PAR STEPHANIE ROHRBACH, CONSEILLÈRE TECHNIQUE INTÉGRATION À L'OSAR

**B**ien souvent, intégration rime avec emploi. Les débats actuels autour de l'augmentation du taux d'emploi des personnes réfugiées disposant du statut de protection S reposent sur une vision de l'intégration largement axée sur la performance. L'intégration de personnes réfugiées, quelle que soit leur origine, va pourtant bien au-delà de la participation à la vie économique. Il s'agit d'un procédé qui concerne la société dans son ensemble et qui doit aussi être considéré comme tel. Il n'est toutefois pas uniquement

question de maîtriser la langue, d'obtenir un diplôme ou de trouver un travail : la sécurité financière et sociale, les possibilités de rencontre et de mise en réseau, l'intégration sociale et la protection contre la discrimination constituent autant d'éléments clés de la participation à une société.

Pour s'intégrer, il faut avoir accès aux structures ordinaires telles que l'école, le système éducatif, le marché du travail, le secteur associatif, etc. Des mesures ciblées qui offrent aux personnes réfugiées la possibilité de déployer leur potentiel et de participer de manière active et autonome à la société sont également nécessaires. Des facteurs tels que la santé, la résilience et l'auto-efficacité influencent constamment le parcours d'intégration.

Une intégration réussie permet donc aux personnes réfugiées de participer de manière égale à la vie non seulement économique, mais aussi sociale, culturelle et politique. L'ouverture et la bonne volonté de la population dans son ensemble jouent un rôle décisif à cet égard. Ces deux dernières années ont fait souffler un vent d'espoir en montrant de quoi la société est capable quand ces deux conditions sont réunies. L'intégration est toujours un procédé complexe.



Partager des expériences : les rencontres régulières avec garde d'enfants, comme la Pause des femmes de Caritas Argovie, favorisent la participation sociale.

Plus de

**40 000**

*personnes réfugiées disposant du statut de protection S en Suisse sont des femmes et des filles.*

**36 %**

*des femmes réfugiées ayant le permis F ou B exercent une activité lucrative sept ans après leur arrivée en Suisse, contre 71 % des hommes.*

Près de

**60 %**

*des personnes réfugiées d'Ukraine disposent d'un niveau de formation de l'éducation supérieure.*

Lisez notre opinion sur les potentiels offerts par les personnes réfugiées hautement qualifiées :



➔ [osar.ch/acces-aux-hautes-ecoles](https://osar.ch/acces-aux-hautes-ecoles)

TRIBUNE

## L'égalité, une nécessité dans l'encouragement de l'intégration

Dans les débats actuels sur l'augmentation du taux d'emploi, on omet souvent de dire que la plupart des personnes réfugiées font tout ce qu'elles peuvent pour réussir leur entrée sur le marché du travail. Mais s'intégrer prend du temps, y compris dans le monde professionnel. Sans compter les multiples obstacles structurels, qui affectent particulièrement les femmes avec enfants. Les heures de travail irrégulières et le travail par équipes sont largement répandus dans le secteur à bas salaires. Les offres adaptées de garde d'enfants sont inexistantes ou ne peuvent pas être financées. Résultat, les femmes réfugiées sont nettement sous-représentées dans le domaine des formations et de l'emploi.

L'OSAR préconise une intensification des efforts visant à encourager l'intégration des femmes, des hommes et des familles de manière égale, ce qui nécessite de développer les structures d'accueil des enfants et d'assurer leur financement. En plus d'être exclues du marché du travail, les personnes concernées n'ont souvent pas de réseau social stable en Suisse. Les contacts sociaux et les possibilités de participation sont pourtant d'autres facteurs clés du succès de l'intégration, pas seulement pour les femmes. L'intégration sociale doit donc être autant encouragée que l'acquisition de la langue, l'éducation ou l'emploi.



RAPHAEL STRAUSS,  
CONSEILLER TECHNIQUE  
INTÉGRATION À L'OSAR



Mahdie Alinejad n'abandonne pas la lutte pour son droit de séjour.



MENACE D'EXPULSION

## « Je veux trouver ma place à Genève »

**C'est sous un ciel gris que la rencontre avec Mahdie, une jeune iranienne âgée de 28 ans a lieu. Lorsqu'elle ouvre la porte, une force et une détermination pouvant déplacer des montagnes se fait tout de suite ressentir.**

PAR VIRGINIE JAQUET, RÉDACTRICE À L'OSAR

**S**on histoire, Mahdie Alinejad en parle ouvertement, tout comme de la situation des femmes dans son pays d'origine, notamment dans un reportage de l'émission *Mise au point* sur la RTS. Son parcours est semé d'obstacles qui ne l'ont pourtant pas empêchée de s'engager activement et de s'intégrer dès son arrivée en Suisse en 2019.

Lors de notre rencontre début 2024, Mahdie attend la réponse du Tribunal fédéral administratif

relative à son recours à la suite de la décision négative du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) à sa demande d'asile (cf. l'article « Reconnaître le besoin de protection des Iraniennes et Iraniens »). Malgré ses efforts d'intégration et le fait que les droits des femmes en Iran soient bafoués, Mahdie n'a pas le droit de rester en Suisse pour le SEM. « Devenir une personne réfugiée partout dans le monde, ce n'est le choix de personne », tient à souligner Mahdie. Personne ne décide de vivre dans un pays où

une guerre ou une crise se déclenche, ni de se retrouver avec un gouvernement bafouant les droits de franges de la population.

### S'intégrer à la vie de son nouveau chez-soi

En Iran, Mahdie a suivi une formation dans le domaine du sport. En Suisse, elle a poursuivi ses activités sportives. Le sport l'a toujours aidée dans sa situation, marquée par une certaine insécurité et par des moments de déprime. Elle aurait pu décider de se morfondre en attendant une réponse des autorités relative à sa demande d'asile. Non, elle a préféré mettre son énergie à profit.

Comme elle l'explique, pour elle, il était important de ne pas rester les bras croisés, de participer à la vie de l'endroit qui l'accueille. « Presque dès mon arrivée, je me suis engagée bénévolement, notamment dans des associations de défense des droits des femmes. » En 2023, Mahdie organise une marche sportive en faveur des femmes et de leurs droits à Genève. Elle est notamment soutenue par la ville dans son projet qui est un succès et la marche a lieu encore cette année. Ce soutien lui a donné la force et le courage de poursuivre son engagement. « En Iran, vu la situation des femmes, on devient des battantes », explique-t-elle. « Quand je suis arrivée en Suisse et que j'ai vu les femmes manifester le 14 juin, je me suis d'abord demandé pourquoi et puis j'ai constaté qu'il y avait aussi en Suisse des luttes à mener pour les droits des femmes et j'ai donc voulu y contribuer. » En 2024, ses priorités sont également de progresser en français, de suivre des études

en sciences du sport et surtout de devenir indépendante financièrement. « Je veux trouver ma place à Genève, travailler », déclare-t-elle. Ce qu'elle souhaite pour son avenir, mais aussi pour celui de toutes les personnes réfugiées en Suisse : plus de compréhension. « J'aimerais que les gens parlent aux réfugiés ici en Suisse, écoutent leur histoire, cherchent à les comprendre », conclut-elle. L'histoire de Mahdie est à la fois unique, mais aussi exemplaire de toutes les histoires de personnes réfugiées en Suisse qui, malgré des incertitudes et des traumatismes, essaient d'avancer et d'apporter une contribution au pays qui leur offre une protection.



L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) s'engage notamment pour que les développements en Iran soient pris en compte dans les décisions d'asile.

L'engagement détaillé de l'OSAR est disponible sur la page thématique consacrée à l'Iran :  
 ➔ [www.osar.ch/iran](http://www.osar.ch/iran)





## « Personne n'est ici par plaisir »

« **A**u sein de l'équipe d'ORS, j'aide les personnes requérantes d'asile, en attente de procédure, à organiser leur quotidien. Soit je circule dans les couloirs ou dans les chambres pour répondre aux questions, donner un coup de pouce pour l'entretien ou montrer leur logement à celles qui viennent d'arriver, ou je m'assure que tout le monde reçoit son repas sans heurts. Soit je gère la « boutique » de produits d'hygiène qui propose aussi des livres ou des jeux à emprunter gratuitement, ou je conduis une personne à un rendez-vous médical. Les journées de travail sont donc très différentes et il faut rester flexible. Il est important de traiter chaque personne résidente d'égale à égale et avec respect. Nous sommes neutres sur le plan politique et religieux et n'influons pas la procédure. Seul le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) est compétent à cet égard.



**Cihan Dilber** travaille en tant qu'encadrant dans le domaine des services de base au sein du centre fédéral pour requérants d'asile (CFA) de Suisse du Nord-Ouest à Bâle. Il est employé par le groupe ORS et travaille au sein du département Formation de l'OSAR.

Pendant mon propre séjour au centre fédéral pour requérants d'asile (CFA) de Boudry de mars à mai 2019, j'ai aidé bénévolement à l'organisation quotidienne du centre, ce qui m'a donné un premier aperçu du métier de l'encadrement. J'ai trouvé ça très intéressant. Ma propre expérience de l'exil m'est très utile. Je me vois comme un bâtisseur de ponts entre les cultures, les attentes et les règles applicables en Suisse.

Au CFA, nous avons affaire à des personnes ayant des nationalités, des cultures et des formations très différentes. Elles n'ont pas les mêmes besoins et ne réagissent pas de la même façon. Personne n'est ici par plaisir ou pour faire du tourisme. Les contacts avec des personnes en partie traumatisées sont éprouvants. Nous devons rester calmes et neutres sans rendre les choses personnelles. 90 % des problèmes naissent de malentendus. J'essaie alors de tirer les choses au clair et de traiter les demandes des résident-e-s en mettant l'accent sur la recherche de solution et non sur le conflit. »

Découvrez l'interview détaillée :  
➔ [osar.ch/cihan](https://osar.ch/cihan)

GUIDE

## Des motifs de fuite spécifiques aux femmes

L'article 3, alinéa 2 de la loi suisse sur l'asile (LAsi) tient compte des motifs de fuite spécifiques aux femmes. Cela signifie que les femmes aptes à rendre vraisemblable une persécution ciblée et individuelle, au sens de cet article, en raison de leur sexe peuvent se voir reconnaître la qualité de personne réfugiée. Depuis la révision de sa pratique, entrée en vigueur le 17 juillet 2023, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) reconnaît toutefois que la situation actuelle en Afghanistan sous le régime taliban ne relève plus d'une simple persécution individuelle de certaines femmes, mais que les Afghanes sont discriminées en tant que groupe social et exposées à de sérieux préjudices au sens de l'article 3 LAsi par principe et du seul fait de leur appartenance au sexe féminin.



Lisez plus sur les motifs de fuite spécifiques aux femmes, la pratique en Suisse et ce pour quoi l'OSAR s'engage :  
[➤ osar.ch/femmes-dans-procedure-asile](https://www.osar.ch/femmes-dans-procedure-asile)

ÉVÉNEMENTS

## Offres de formation de l'OSAR

L'équipe de formation de l'OSAR compte des spécialistes de la formation tout comme des personnes ayant connu l'exil. Depuis des années, ces dernières enrichissent les offres dédiées aux compétences transculturelles, à l'exil, à l'asile et à l'intégration grâce à leurs expériences personnelles, leurs connaissances et leurs compétences. L'échange direct avec des personnes réfugiées laisse souvent une trace indélébile chez les participant-e-s au cours. Vous prévoyez vous aussi un événement de formation ?



Parcourez ici nos offres pour adultes et pour jeunes :  
[➤ osar.ch/offre-de-formation](https://www.osar.ch/offre-de-formation)

## Journée nationale du réfugié, le 15 juin 2024

Vous trouverez sur cette carte interactive des expositions, des forums de discussion, des veillées, des actions sur stand et de nombreux autres événements organisés en marge de la Journée nationale du réfugié.

➤ [www.osar.ch/evenements](https://www.osar.ch/evenements)



# Hier

PLANÈTE EXIL D'AYANLE

## Mon histoire

J'avais 16 ans quand je suis arrivé en Suisse depuis la Somalie. C'était en 2013. J'étais un RMNA, un requérant d'asile mineur non accompagné.



Vous pouvez  
découvrir mon histoire ici:  
[🔗 osar.ch/ayanle](https://osar.ch/ayanle)

# Aujourd'hui

**Pays d'origine** \_\_\_\_\_

**Âge** \_\_\_\_\_

**Mes plats  
préférés sont** \_\_\_\_\_

**J'ai peur que** \_\_\_\_\_

**J'aime** \_\_\_\_\_

**Ma devise** \_\_\_\_\_

**Mes documen-  
taires préférés** \_\_\_\_\_

**Ma Suisse** \_\_\_\_\_

# Ayanle Muuse

PAR BARBARA GRAF MOUSA, RÉDACTRICE À L'OSAR  
PHOTOS : HANS-JÖRG F. WALTER

— Somalie

— 28 ans

— viande, pâtes et riz.

— la Somalie ne connaisse jamais vraiment la paix.

— les travaux de maçonnerie intéressants, les beaux vêtements, les documentaires, la fiabilité et le foot. J'y joue chaque semaine...



— « Ne jamais baisser les bras, il y a toujours une nouvelle porte qui s'ouvre. »

1. Des documentaires sur la recherche de la paix et la politique
2. Biographies documentaires sur des personnes intéressantes, sur ARTE
3. Des documentaires historiques de différents pays

— « Quand j'étais mineur, mon enseignante puis mon maître d'apprentissage m'ont énormément aidé en m'encourageant à suivre ma propre voie et en me prenant toujours au sérieux. »

## Demain

« J'aimerais m'installer en tant qu'indépendant. Je m'imagine créer une petite entreprise employant deux ou trois personnes, probablement dans la maçonnerie pour particuliers. Peut-être que je lancerai aussi un projet d'aide en Éthiopie, à la frontière avec le Somaliland, où je pourrais transmettre mes connaissances et aider beaucoup de jeunes. Qui sait où la vie me mènera. Mais d'abord, je vais bientôt me marier et fonder une famille. »



# Ayanle

Planète Exil



N° 105, juin 2024

« J'aimerais bientôt  
créer ma propre  
entreprise »



ORGANISATION SUISSE  
D'AIDE AUX RÉFUGIÉS  
[www.osar.ch](http://www.osar.ch)